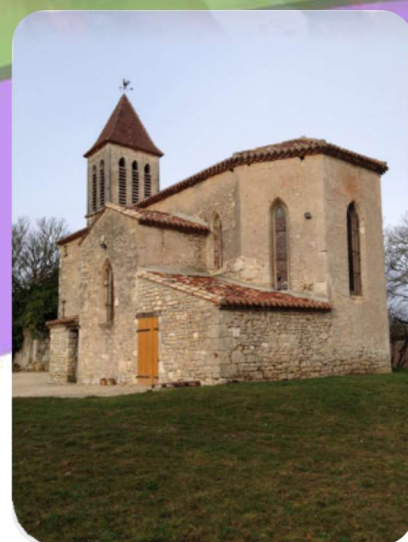
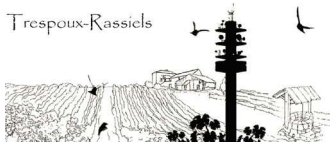


Trespoux-Rassiels N°15

Le Mag de votre commune



Trespoux-Rassiels



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Pour le dernier édito de ce mandat j'ai souhaité revenir sur ces 6 années écoulées depuis 2020. Cette période a débuté avec la pandémie et malgré cela notre commune a traversé une période dense, complexe, mais aussi profondément constructive. En regardant le chemin parcouru, on mesure à quel point notre village a changé, parfois doucement, parfois à travers des projets plus ambitieux, mais toujours avec un même objectif : améliorer notre quotidien et préparer l'avenir.

La municipalité a poursuivi sur cette période une politique d'investissement régulière tout en maintenant les taux d'imposition. Les budgets votés jusqu'en 2025 traduisent une volonté d'allier développement communal et rigueur de gestion,

notamment avec : un **budget principal** orienté vers la poursuite des projets d'aménagement, un **budget du multiservices** qui affirme la volonté de soutenir les équipements de proximité, et un **budget dédié au futur lotissement**, reflet d'une anticipation des besoins en logements.

Au-delà des travaux et des projets, que je vais évoquer ce qui marque le plus ces cinq années, c'est la vitalité de notre vie locale. Les associations ont continué à jouer un rôle essentiel, l'école demeure un point d'ancrage pour beaucoup de familles, et les services communaux ont traversé les périodes difficiles avec constance et engagement. Nous avons aussi su garder notre sens de la solidarité, notamment lors des moments compliqués, comme la crise sanitaire où nous avons facilité l'accès au dépistage et où chacun a fait preuve d'un esprit collectif remarquable.

Ces dernières années ont d'abord été marquées par un renforcement de nos services de proximité, et cela s'est vu très concrètement avec le développement de l'offre de santé sur la commune. Le centre médical accueille désormais plusieurs professionnels dont la liste est fournie en annexe, offrant un accès aux soins indispensable dans un territoire rural comme le nôtre.

À cela s'est ajoutée la rénovation de la mairie, qui permet aujourd'hui de mieux accueillir les habitants et de travailler dans des conditions modernisées. Ces améliorations, participent toutes à une commune plus fonctionnelle, plus accueillante, plus proche de ses habitants.

Nous avons également cherché à améliorer notre cadre de vie et à offrir de nouveaux espaces de rencontres et de loisirs. Suite à une proposition du conseil municipal d'enfants la construction du pumtrack, que beaucoup attendaient, a rencontré un succès immédiat. Cette piste, où se croisent enfants, adolescents, parents et grands-parents, a déjà trouvé sa place dans le quotidien de nombreuses familles. Elle est devenue un véritable lieu de vie, un symbole de dynamisme et de convivialité. Elle illustre parfaitement l'esprit de Trespoux-Rassiels : un village qui évolue, mais sans perdre son sens du partage.

Et puis, au-delà des grands projets et des réalisations visibles, il y a ce qui reste au cœur de la vie d'un village : son école. Elle demeure une préoccupation constante, presque instinctive, tant elle conditionne l'avenir de nos familles et l'équilibre de notre commune. Nous avons poursuivi, année après année, l'effort déjà engagé pour offrir aux enfants un environnement d'apprentissage de qualité, en dotant l'école de moyens conséquents, en soutenant un personnel formé, attentif et profondément investi. Les effectifs ont connu une baisse en fin de mandat, une variation cyclique que connaissent de nombreuses communes rurales, mais qui n'a rien d'inquiétant et que nous espérons passagère. L'essentiel est resté intact : un esprit d'accompagnement, une exigence de qualité, et la volonté constante de préserver ce cadre éducatif qui fait partie de notre identité et de notre attractivité.



L'environnement reste au cœur de nos préoccupations, et plusieurs chantiers ont été menés pour préserver la qualité de notre cadre rural. Nous avons accordé une attention particulière à l'entretien de nos chemins communaux, indispensables pour les agriculteurs, les promeneurs, les riverains et tous ceux qui vivent la commune au quotidien. Pour répondre à ces besoins de manière durable, la commune s'est dotée d'un matériel d'élagage performant, un tracteur équipé d'une élagueuse permettant d'entretenir les accotements et les haies dans de bonnes conditions. Cela nous offre une autonomie nouvelle, améliore la sécurité des chemins, et garantit une gestion plus respectueuse de notre environnement naturel. Cet investissement facilite le travail des agents techniques et valorise leur action. Cette acquisition s'est accompagnée de l'extension de l'atelier municipal absolument nécessaire.

Dans ce même esprit de préservation, dans un contexte parfois d'incompréhension, il faut saluer l'action de nos chasseurs, qui contribuent activement à réguler la prolifération du sanglier et du chevreuil. Leur mobilisation, toujours essentielle, protège nos cultures, nos bois et l'équilibre de notre environnement.

Dans le même temps, nous avons poursuivi la mise en valeur de nos équipements et espaces publics. Et parmi les projets qui se dessinent, la voie verte reliant la mairie à la Croix de Rigal occupe une place importante. Elle ouvre la perspective d'une mobilité douce, plus sûre, plus agréable, reliant les quartiers et encourageant les déplacements à pied ou à vélo. C'est un projet long à réaliser mais aujourd'hui la maîtrise foncière est complète. La réponse aux différentes demandes de subventions sera déterminante et attendue pour cette fin de mandat.

Enfin, nous ne pourrions évoquer cette période sans parler du multiservice, lieu de vie essentiel qui fait bien plus que rendre service : il crée du lien. Après la cession de l'activité par les précédents gérants — eux-mêmes repreneurs courageux après une année complète d'arrêt — Mylène et Christophe ont su redonner une âme et une dynamique à ce commerce. Leur gentillesse, leur disponibilité, la qualité des services qu'ils proposent, tout cela contribue à maintenir ce point central de convivialité qui manque à tant de villages. Leur engagement mérite pleinement d'être salué, car il participe chaque jour à la vitalité du cœur de notre commune.

En rétrospective, ces réalisations traduisent une dynamique positive, résultat du travail des élus, des agents communaux, des bénévoles, mais aussi de toutes celles et ceux qui participent, parfois sans le dire, à la vie du village. L'avenir nous réserve encore des défis importants : poursuivre les aménagements, renforcer les services, soutenir notre attractivité, accompagner les familles, préparer les transitions qui s'annoncent. Mais je sais que nous avons les forces sur cette commune, l'énergie et l'unité nécessaires pour continuer à faire avancer Trespoux-Rassiels avec le même esprit.

À l'heure de tourner une nouvelle page, je tiens à remercier tous les habitants pour leur confiance, leur soutien et leur engagement. C'est ensemble que nous faisons vivre notre commune, jour après jour, génération après génération. Puisse l'année qui s'ouvre nous apporter encore de beaux projets, de belles rencontres et la satisfaction de construire un village qui nous ressemble.

Bonne fin d'année et au plaisir de pouvoir vous rencontrer le 16/01/2026 à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.

Pascal Lavour Maire de Trespoux-Rassiels



CAP DEL BOS



Le cap est l'extrémité. Del bos : du bois.
On parle sans doute de lisière du bois.

SOMMAIRE

- Affaires Scolaires

Page 4

- Les Travaux

Page 7

-Informations communales

Page 9

-Informations diverses

Page 11

-Programmation Événementielle - Associations

Page 13



Mairie de Trespoux-Rassiel

3200 Route des Vignes
46090 Trespoux-Rassiel

mairie.trespoux@wanadoo.fr

www.trespoux-rassiel.fr

Tel: 05 65 22 27 98

Fax: 05 65 22 17 95

Horaires d'ouverture au public:

Lundi Mardi Jeudi Vendredi: 13h30-18h00

Mercredi: 09h00-12h00 et 13h30-17h00

Ecole de Trespoux-Rassiel

Maternelle et Élémentaire Tel: 05 65 22 66 78

COUSTALASSES

Vient de l'occitan « costal » signifiant coteau et pouvant indiquer la présence de raisins. Ce nom montrerait la présence de vignes sur une butte



Rentrée scolaire

Cette année ce sont 88 enfants de la maternelle à l'élémentaire qui sont accueillis à l'école de Trespoux-Rassiels. L'équipe enseignante reste inchangée en cette rentrée scolaire 2025 2026.

La directrice de l'école ; Mme SABIANI dirige la classe de CM1/CM2, Mme FOURNIER : la classe de CE2/CM1, M. DEPETRIS : la classe de CP/CE1, Mme GUILLEUX : la classe de GS/CP, Mme BOUVY : la classe de PS/MS, Mme TERRIBLE assure les décharges de Mme SABIANI et de M. DEPETRIS.

L'acquisition des connaissances et la construction des savoirs des élèves est bien sûr au centre de la pédagogie des enseignantes et enseignants. Pour ce faire, l'équipe enseignante de l'école de Trespoux Rassiels conçoit et réalise des supports pédagogiques grâce notamment au matériel mis à disposition : découpeur laser, imprimante 3D, ordinateurs et logiciels divers (Fab Lab). Ces réalisations permettent aux élèves et aux enseignants d'enrichir leur travail quotidien. Des activités complémentaires sont programmées autour de sorties et de projets afin de prolonger ou finaliser les apprentissages dispensés en classe. Cette année sont envisagés : séjour de fin d'année, préparation aux animations USEP, sorties culturelles et toutes les opportunités qui se présentent au cours de l'année scolaire.



Le périscolaire

L'équipe périscolaire est composée de Mélanie COUDERC, Estelle BIONDO, Jean Pierre LESTRADE, Astrid ANNES, Andy CRESPIEN, Karine LAFLEUR, Mathéo BABOULENE. Les équipes enseignantes et d'animation œuvrent ensemble afin que les temps scolaires et périscolaires de l'enfant soient les plus riches possible.

L'équipe d'animation travaille autour de l'éducation sportive, elle organise des rencontres avec des artistes, envisage des actions intergénérationnelles, gère l'aide à la parentalité avec la mise en place de l'aide aux devoirs, travaille en partenariat avec la MJC de Cahors, avec l'UFOLEP pour la mise en place de la formation aux premiers secours avec le Conseil Municipal des Enfants et anime au quotidien les activités périscolaires de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) notamment les temps de restauration scolaire. L'équipe gère également l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) pendant certaines périodes de congés scolaires définies par la communauté de commune du Grand Cahors.

Depuis plusieurs années, Anne FRANCONNE dirigeait l'équipe d'animation de l'école de Trespoux-Rassiels. Elle a mis en place cette équipe et a participé à la formation des animatrices et animateurs. Aujourd'hui, l'école bénéficie d'une équipe formée, motivée et performante. Anne était également « la cheville ouvrière » du conseil municipal des enfants. Elle était toujours très disponible, week-ends y compris. Elle consacrait l'autre moitié de son temps de travail à des tâches liées à la gestion des affaires communales.

Elle a changé d'emploi au mois de juin dernier, rejoignant les services de l'état.

Ses compétences, sa disponibilité, son amabilité et son sens du service public nous manqueront. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Conseil municipal enfants

Le conseil municipal des enfants (CME) a été élu pour l'année 2025 2026. C'est le quatrième conseil pour Trespoux Rassiels. Les élèves de l'école élémentaire ont ainsi élu trois camarades du CE2, trois du CM1 et trois du CM2. Ces élections permettent aux enfants de l'école d'être sensibilisés à leur futur rôle de citoyen. Le mandat est valable pour une année seule afin de permettre au plus grand nombre d'enfants d'être élus. Il est possible de se représenter deux ans plus tard. C'est ainsi que Pauline CAMPERGUE ; qui a été élue maire cette année ; avait été élue conseillère municipale il y a deux ans.

A noter que pour la troisième année consécutive nous pouvons dire : Mme la maire !

Le conseil pour cette année est constitué ainsi :

Maire : Pauline CAMPERGUE.

Adjointes : Mathis RAYNAUD, Malo DEFRANCE, Hugo TOULZA.

Conseillères municipales, Conseillers municipaux : Romane ETIENNE, Théo JORDAN, Acacia SAVARY, Reïane LABORIE, Antoine CORNU RUIZ.

Les élu/es sont répartis en trois commissions : Environnement, Culture et animation, Solidarité et vie quotidienne.



Chaque année, les élu/es réfléchissent à de nouveaux projets et s'attachent à finaliser les projets des années précédentes. Cette année plusieurs idées sont déjà à l'étude. Les initiatives du conseil municipal des enfants sont pertinentes. Elles permettent aux élus « adultes » de mettre en place des structures venant compléter les projets des enfants, c'est ainsi qu'une plate-forme avec tables et assises a été créée à proximité de la pump track afin de permettre aux enseignants de « faire la classe dehors ».

Les deux conseils se complètent par les échanges d'idées. Les enfants ont des idées concernant les structures existantes notamment pour les aménagements publics.

Inauguration Pumptrack

La pumptrack, (piste en boucle constituée de bosses et de virages relevés, qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs, dont les VTT, les BMX trottinettes...) située en proximité du pôle activités a été inaugurée en juin 2025, en présence de nombreuses personnes, d'élus et de Mme La Préfète. Tous ont salué le projet fédérateur à destination d'un public très large. Un moment très convivial qui a vraiment mis un beau coup de projecteur sur notre commune. Aujourd'hui cet équipement est très utilisé par des pratiquants de vélos, rollers, skate et autre engins roulants non motorisés, par un public allant de 3-4 ans à 77ans !!!

Avec cette pumptrack, 2ème dans le Département, notre commune a également été mise à l'honneur lors du congrès des maires 2025. En effet l'Association des Maires de France en partenariat avec la fédération régionale des travaux publics d'Occitanie ont décerné le prix spécial du jury pour la réalisation de la piste de pumptrack. En plus du prix, un éclairage tricolore a également été offert, et sera positionné en façade de mairie.

Ce prix a été partagé avec le Conseil municipal enfants, à l'origine du projet, concrétisé en 2024 grâce au soutien financier de l'agence nationale du sport (48%) du département du Lot (20%) et du Grand Cahors (10 000€). Le reste à charge pour la commune s'est élevé à 18000€.



Soirée Halloween



Cette année encore, la soirée Halloween organisée le 1er novembre 2025 a rencontré un vif succès. Près d'une cinquantaine de personnes ont partagé le repas dans une ambiance chaleureuse et festive. En début de soirée, une marche nocturne a rassemblé petits et grands. Déguisés et emballés par l'atmosphère mystérieuse, les

participants ont arpenté les chemins pour une balade aussi amusante qu'effrayante, parfaitement dans l'esprit de la fête.

Le concours du meilleur déguisement, animé et jugé par les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME), a apporté son lot de rires et d'admiration face à l'imagination débordante des participants. Les plus jeunes ont profité de la distribution de bonbons, moment toujours très attendu, pour clôturer la fête en douceur.

Un grand merci à l'APE (association des parents d'élèves) et à l'association Trespoux'sitive pour leur investissement et leur dynamisme, qui ont largement contribué à la réussite de cette soirée appréciée de tous.

La Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

La Maison d'Assistants Maternelles accueille depuis le mois d'octobre une 3^{ème} nounou, Mme PEREIRA Helena venue rejoindre Mme BABOULENE Carole et Mme FELZINES Chloé. La MAM peut accueillir actuellement 10 enfants. Quelques places sont encore disponibles à partir de septembre 2026. Pour tous renseignements vous pouvez les contacter au 06 30 68 96 78



LES TRAVAUX

Bourg de Trespoux

S'inspirant de l'étude urbaine et paysagère réalisée en 2021, les aménagements de la place du village se précisent avec le concours habile des agents techniques municipaux. Après la réalisation du



pavage et parvis autour de l'église, de l'habillage des conteneurs à déchets, de la reprise de voirie,

d'autres aménagements récents ont été réalisés. La porte de l'église vient d'être restaurée et repeinte en

couleur. Des barrières de bois sécurisent les piétons et délimitent le stationnement sur la place. Enfin des arbres sont en cours de plantation pour rendre les lieux plus agréables.



Eglise du Bournaguet

Le projet de rénovation de l'église du Bournaguet est en voie de réalisation.

En effet grâce aux fonds récoltés par l'association "Es per nostre patrimoni" et l'appel aux dons par la fondation du patrimoine, 2790 euros ont été récoltés.



Le montant des travaux pour préserver l'église et pouvoir la réouvrir au public s'élève à 47250 €

Des études ont été réalisées avec le service Patrimoine du département.

Des actions locales sont menées par l'association pour la récolte de fonds : soirée os de canards, journées du patrimoine et dernièrement le marché de Noël. La région occitanie a octroyé 6500 euros

Un reste à charge pour la commune est estimé à hauteur de 30000 €. Un phasage sur 2 exercices permettrait quand même l'ouverture aux utilisateurs après la première phase de travaux.

Voie verte

La réalisation de la deuxième phase de la voie verte (appelée « chemin de vie » par les enfants de l'école) depuis la mairie jusqu'à la croix de Rigal reste d'actualité. Les études ont été menées, les acquisitions de terrains sont terminées mais reste à consolider le plan de financement avec une participation attendue de 80% (maximum atteignable). Le Département et le Grand Cahors ont d'ores et déjà validé le projet mais il faudra encore attendre les participations de l'Etat et de l'Europe qui ne seront connus qu'en juillet 2026. Par conséquent ce projet ne pourra pas se concrétiser sous ce mandat municipal et nous le regrettons.

Rénovation petit patrimoine

Initiée lors des journées du Patrimoine en septembre 2025, la commune a démarré la réparation et la mise en valeur de notre petit patrimoine. En tout premier le lavoir de Fond Baysse et la fontaine du Colombier ont été rénovés.

L'association Pierres et empreintes doit prochainement démarrer la restauration de la fontaine de Labio et nous allons démarrer la sécurisation des points d'eaux puits et autres réserves pour essayer au maximum d'empêcher les animaux d'y tomber à l'intérieur et de s'y noyer. C'est un projet ambitieux qui s'étalera sur plusieurs années tant les puits fontaines et autres points d'eau sont nombreux sur la commune.

Pour les personnes intéressées l'association Pierres et empreintes recherche des bénévoles pour participer à ces travaux. La Mairie sera en mesure si vous le souhaitez de vous transmettre les coordonnées de l'association.



Fontaine du Colombier
Avant



Fontaine du Colombier
Après



Lavoir de Fond Baysse
Avant



Lavoir de Fond Baysse
Après

Le patrimoine est la mémoire vivante de notre commune. À Trespoux-Rassiels, la richesse de notre histoire ne se trouve pas dans de grands monuments, mais dans ces éléments discrets et essentiels qui ont rythmé la vie de nos aïeux : les fontaines, les lavoirs, les murets de pierres sèches, les caselles.... Ces témoins du passé sont le cœur battant de notre identité rurale.

LOUBIERES

Ce nom fait référence au loup. Ce lieu devait être fréquenté par les loups.



INFORMATIONS COMMUNALES

Recherche d'un médecin

Dans l'évolution du pôle de santé, la municipalité souhaite rendre un hommage tout particulier au docteur Nathalie Mendez, arrivée en novembre 2020, quelques semaines seulement avant le début de la crise sanitaire. Son installation, déjà un défi en temps normal, a été considérablement compliquée par le Covid. Les confinements, les restrictions, les inquiétudes du moment ont freiné la constitution de sa patientèle et ont rendu ses premiers mois ici particulièrement difficiles. Malgré cela, elle a fait preuve d'une détermination rare, et d'une grande disponibilité. Grâce à sa présence, son écoute et sa façon d'exercer, elle a contribué à donner au village une identité nouvelle : celle d'une commune bienveillante, attachée à la qualité des soins et capable d'offrir un pôle de santé remarquable pour une collectivité de notre taille. Aujourd'hui, le docteur Mendez a choisi de cesser son activité et c'est avec beaucoup de reconnaissance que nous la remercions pour tout ce qu'elle a apporté.

Son départ laisse un vide, mais également un élan : celui de poursuivre ce que nous avons initié avec elle. La commune est désormais activement à la recherche d'un nouveau médecin – ou de plusieurs – et nous avons pleinement confiance dans les atouts du territoire pour attirer de nouveaux praticiens. Notre ambition est claire : développer une offre de soins pertinente, ouverte aussi sur un territoire plus large, afin que Trespoux-Rassiels continue d'être un lieu où l'on soigne, où l'on accompagne, où l'on accueille. Avec Christelle Mazeyrie, nous sommes en recherche actives de solutions, de collaborations et espérons trouver des solutions à moyen terme. Les professionnels de santé de Trespoux-Rassiels se sont réunis pour réfléchir et organiser au mieux la suite de vos parcours de santé. Des annonces sont en cours. Les tutelles sont informées et nous accompagnent dans ce projet capital.

Nous sommes malgré tout très contents car nous avons accueilli Mahora Durand, sage-femme libérale depuis le mois de septembre et nous allons accueillir en 2026 une diététicienne et une ostéopathe. L'offre se complète et nous mettrons tout en œuvre pour garder ce niveau de qualité de services.

Vous trouverez ci-dessous quelques numéros ou contact pour vos besoins médicaux.

En cas de besoin de consultation :

- plateforme d'accès aux soins : SAS au [116 117](tel:116117)
- Centre de santé Agir pour mieux vivre à Cahors : rdv sur internet par la plateforme [Maia.com](https://maia.com)
- Centre de santé Ma région à Cahors au [05 32 49 00 05](tel:0532490005)

Pour la recherche de médecins traitants :

- Se faire connaître
 - Contacter la CPTS au [06 70 83 99 26](tel:0670839926)
 - Et/ ou Contacter la CPAM, le service : Mission accès aux soins

Ne pas hésiter à contacter les cabinets médicaux qui ponctuellement acceptent de nouveaux patients (Cahors, Montcuq...)

Pour vous aider dans les parcours de santé complexes contacter le DAC 46 au [05 65 367 387](tel:0565367387)

Pour les urgences médicales contacter le 15

Démarche de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Lorsqu'un événement exceptionnel survient sur la commune (inondation, sécheresse, coulée de boue, glissement de terrain...), il est possible d'obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle afin de permettre l'indemnisation des sinistrés par leurs assurances.

Étapes de la procédure :

-Déclaration des dommages par les habitants : Les personnes touchées doivent rapidement informer leur assureur (dans les 10 jours suivant l'événement) et signaler les dégâts à la mairie.

-Constitution du dossier communal : La mairie recense les sinistres et transmet une demande officielle à la préfecture. Ce dossier décrit la nature de l'événement et son impact sur la commune.

-Analyse par l'État : La préfecture transmet la demande à la commission interministérielle compétente. Celle-ci examine si l'événement répond aux critères légaux de catastrophe naturelle.



-Publication d'un arrêté interministériel : Si la demande est acceptée, un arrêté est publié au Journal officiel. Il précise les communes reconnues en état de catastrophe naturelle et le type de phénomène concerné.

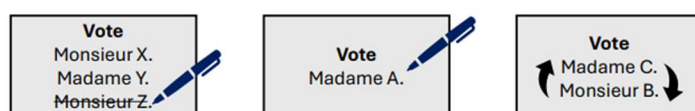
-Indemnisation des sinistrés : Les habitants disposent alors d'un délai pour confirmer leur déclaration auprès de leur assureur. La garantie « catastrophes naturelles » prévue par le Code des assurances s'applique, permettant la prise en charge des réparations.

Nouveau mode de scrutin des élections municipales 2026

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées). Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit

A ce jour :

Scrutin plurinominal majoritaire, avec possibilité de panachage : ce mode de scrutin permet de se présenter individuellement ou en groupe, tout en laissant la possibilité aux électeurs de rayer ou d'ajouter des candidats, ou encore de modifier l'ordre préétabli d'une candidature groupée



En mars 2026 :

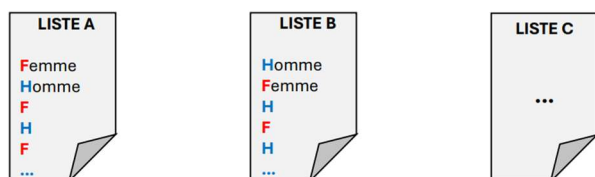
Scrutin de liste paritaire proportionnel, sans possibilité de panachage : présentation des candidatures sous forme de liste bloquée



Comment constituer une liste de candidats aux élections municipale ?

1^{ère} règle : respect de la parité

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.



L'ordre des candidats sur cette liste ne préjuge en rien de la « désignation » du futur maire, ni de l'ordre des adjoints qui relèvent exclusivement du vote du conseil municipal après les élections.

2^{ème} règle : respect de l'effectif. Plusieurs possibilités :

→ la liste peut comprendre autant de candidats que de sièges à pourvoir : **effectif légal prévu par la loi**

→ la liste peut comprendre jusqu'à deux candidats de plus que l'effectif légal : **candidats supplémentaires** (appelés à pourvoir les postes vacants en cours de mandat)

→ la liste peut être incomplète et comprendre jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal : **liste réputée complète**

→ -2 / → +2

Taille des communes	Nombre de candidats sur la liste				
De 500 à 999 habitants	Au moins		Au plus		
	13	14	15	16	17

En présence de plusieurs listes, aucune disposition de la loi n'impose qu'elles comportent toutes le même nombre de candidat

Incomplétude tolérée	Effectif légal	Candidats supplémentaires
----------------------	----------------	---------------------------

Communes de 500 à 999 habitants	
Soit une liste	Soit une liste
1 Femme	Homme
2 Homme	Femme
3 F	H
4 H	F
5 F	H
6 H	F
7 F	H
8 H	F
9 F	H
10 H	F
11 F	H
12 H	F
13 F	H
14 H	F
15 F	H
16 H	F
17 F	H



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

- En ligne date limite au 04/02/2026

- En mairie date limite au 06/02/2026



INFORMATIONS DIVERSES

Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Les Obligations Légales de Débroussaillage : un enjeu national face aux feux de végétation.

Chaque année, les feux de végétation détruisent des centaines d'habitations en France. Les chiffres sont sans appel : 90 % des maisons détruites se trouvaient sur des terrains non débroussaillés. Face à ce constat, les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) constituent l'un des outils les plus efficaces pour limiter les dégâts et protéger les habitants.

Qui est concerné ?

Les OLD s'appliquent à toutes les habitations situées à moins de 200 mètres d'une forêt, d'une lande ou d'une garrigue. Ce périmètre, désormais repris dans les arrêtés préfectoraux récents, permet d'identifier les zones les plus exposées au risque incendie.

Ce qu'il faut débroussailler les obligations sont claires : 50 mètres autour de chaque bâtiment, même si cette zone empiète sur un terrain voisin non construit.

Le propriétaire de la maison est responsable du débroussaillage.

Le long des voies d'accès privées, le nouvel arrêté préfectoral impose un gabarit minimal de 4 mètres de large, 4 mètres de haut.

Principes essentiels

Éliminer broussailles, herbes hautes et végétation sèche. Élaguer les arbres jusqu'à 2 mètres. Espacer les houppiers (3 mètres entre deux arbres). Éloigner le bois et matériaux combustibles des façades. Respecter le gabarit 4 m x 4 m pour les accès.

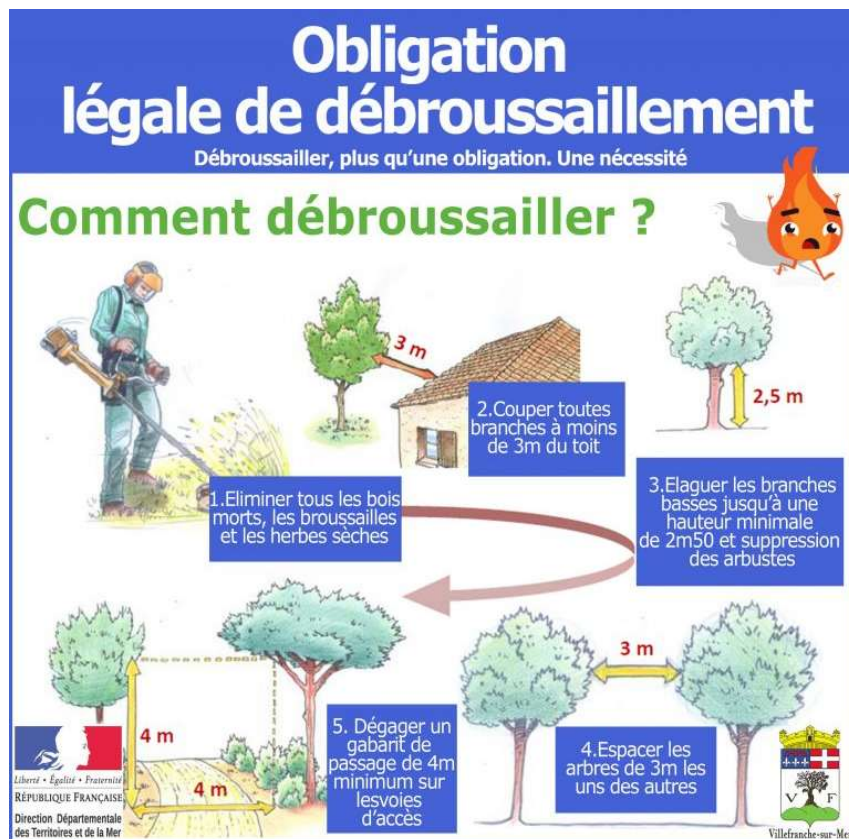
Une responsabilité individuelle pour une protection collective

Le débroussaillage est une obligation légale, mais surtout un geste de prévention vitale. Les retours d'expérience montrent qu'un terrain entretenu augmente très fortement les chances de survie d'une habitation en cas de feu.

Pour aller plus loin

Pour savoir si votre terrain est concerné par les obligations légales de débroussaillage, vous pouvez consulter le site dédié <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage>

Pour connaître le classement de votre parcelle au Plan Local d'Urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>



Nouveaux horaires pour les travaux non professionnels :

Les nuisances sonores pour effectuer des travaux non professionnels (bricolage, construction, rénovation, jardinage...) sont autorisées :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00

Nouveau mode de règlement pour les locations de salles communales

Suite aux nouvelles préconisations reçues en Mairie par le Service de Gestion Comptable de Cahors, les règlements de location de salles communales ne pourront plus se faire par chèque.

Dorénavant, lors de la signature du contrat de location, le locataire devra remplir et signer un mandat de prélèvement SEPA et fournir obligatoirement un RIB. Le paiement de la location se fera par le prélèvement sur le compte désigné sur l'autorisation de prélèvement SEPA. La commune effectuera le prélèvement dès la fin de la location pour le montant fixé. Il sera augmenté du montant de la caution si dégâts ou insuffisance de ménage.

Service de taxi

Un **nouveau service de taxi** est désormais disponible sur la commune. Ce service a pour objectif de faciliter vos déplacements quotidiens et occasionnels, en vous offrant une solution pratique, rapide et accessible.



👉 Pour toute réservation ou renseignement, veuillez contacter directement DIVONA TAXI au 07 66 92 83 25 ou par mail : divonavtc@gmail.com

DEPART Jour 7h à 19h lundi à samedi	ARRIVEE Jour 7h à 19h lundi à samedi		Tarif Préfectoral	Tarif Préférentiel habitant(e) de la commune
Trespoux-Rassiers (Mairie)	Cahors (Mairie)	Aller simple	23,96 €	10,00 €
Trespoux-Rassiers (Mairie)	Cahors (Mairie)	Aller/retour 1h d'attente	43,28 €	28,00 €
Mercredi / samedi matin Trespoux-Rassiers / Cahors * (sur réservation)				1 personne 35,00€ 2 personnes 20,00€/pers 3 personnes 15,00€/pers
* Mairie Trespoux-Rassiers Place du marché / halle couverte Cahors			Aller/retour 2h d'attente	
			66,60 €	

Cérémonie du 11 novembre et repas des + 60 ans

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre s'est tenue en présence de nombreuses personnes et des nouveaux élus du Conseil municipal enfants. Nous avons également accueilli officiellement Lucas Baboulene nouveau porte drapeau sur la commune.



Le repas des plus de 60 ans a clôturé cette journée. Une quarantaine de personnes été présentes avec un 10aine d'élus. Le Conteur Michel Galaret nous a embarqués dans les méandres du Lot, aux alentours de saint Cirq Lapopie et a fait revivre des moments nostalgiques à beaucoup d'entre nous.

Le repas des plus de 60 sera toujours le 11 novembre, donc à noter dans vos agendas !!

PROGRAMMATION EVENEMENTIELLE / ASSOCIATIONS

Agenda de Janvier à Aout 2026 sur Trespoux Rassiels

Janvier

Dimanche 11 Janvier Remise des licences du club de pétanque de Trespoux à la salle du Bournaguet

Vendredi 10 Janvier Vœux de la Mairie à la salle des fêtes (18H30)

Février

Samedi 07 Février Repas os de canard à la salle des fêtes organisée par le comité des fêtes du Bournaguet

Vendredi 20 Février Concours de belote à la salle des fêtes organisé par le comité des fêtes de Trespoux

Mars

Samedi 14 Mars Pétanque : Challenge du souvenir organisé par l'association de pétanque Trespouzienne

Samedi 28 Mars Carnaval, repas couscous à la salle des fêtes, organisé par l'association des parents d'élèves

Avril

Samedi 4 Avril Pièce théâtre : Pattes à caisses et tout à trac à la salle des fêtes par la troupe Les Tridéphasées

Dimanche 12 Avril Vide grenier sous la halle organisé par le tennis club Trespouzien

Dimanche 27 Avril Petit Roc randonnées à pied ou VTT pour tous organisées par l'association Trespoux'sitive

Mai

Samedi 23 Dimanche 24 Mai Fête au Bournaguet organisée par le comité des fêtes du Bournaguet

Juin

Dimanche 7 Juin Vide grenier sous la halle organisé par l'association des parents d'élèves

Mercredi 10 Juin Pétanque : Challenge des vétérans organisé par l'association de pétanque Trespouzienne

Samedi 13 Juin Fête du tennis organisé par le club de tennis Trespouzien

Jeudi 18 Juin Les apéritifs du Comité des fêtes de Trespoux sur la place du bourg de Trespoux

Samedi 20 Juin Feu de la Saint Jean à Rassiels soirée grillade organisée par le comité des fêtes du Bournaguet

Jeudi 25 Juin Les apéritifs du Comité des fêtes de Trespoux sur la place du bourg de Trespoux

Vendredi 26 Juin Fête de l'école organisée par l'association des parents d'élèves



Juillet

Dimanche 5 Juillet Exposition de voitures sous la halle organisé par l'association Sparknation

Vendredi 10 Juillet Marché gourmand sous la halle organisé par le comité des fêtes du Bournaguet

Dimanche 12 Juillet Pétanque : Challenge Raynal organisé par l'association de pétanque Trespouzienne

Jeudi 16 Juillet Les apéritifs du Comité des fêtes de Trespoux sur la place du bourg de Trespoux

Du vendredi 17 au dimanche 19 Juillet Festival Food-trucks sous la halle organisé par POPITA Events

Jeudi 23 Juillet Les apéritifs du Comité des fêtes de Trespoux sur la place du bourg de Trespoux

Aout

Mercredi 19 Aout Marché gourmand sous la halle organisé par le comité des fêtes de Trespoux et l'association des parents d'élèves

Tennis Club de Trespoux : Une année de succès et une énergie renouvelée

Notre devise : PRATIQUER LE TENNIS A TOUT AGE DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE ET UN CLUB À TAILLE HUMAINE

Le Tennis Club de Trespoux connaît cette année une dynamique remarquable avec une hausse de 30 % du nombre de licenciés, un résultat exceptionnel allant à l'encontre de la tendance nationale. Le club compte désormais 44 adhérents, avec 24 adultes et 20 enfants inscrits. Cette progression reflète l'attrait croissant du club auprès des jeunes comme des adultes, porté notamment par le bouche-à-oreille et la qualité de l'encadrement de Monique Pascal et Carine.

La saison 2024-2025 s'est distinguée par de très bons résultats : quarts de finale en Maury, solide première phase en Thenegal avec la création d'une nouvelle équipe féminine, première phase franchie aux Raquettes lotoises, et une très belle finale en double dames pour Mélanie et Céline lors du Championnat du Lot. Le TMC mixte de Cahors a également vu Mélanie et Arthur atteindre la finale.

Pour la saison 2025-2026, les premiers résultats confirment cette dynamique : les femmes terminent 4e en Thenegal et les hommes 2e. Le club se prépare activement pour les prochaines compétitions : Maury, Raquettes lotoises, Championnats du Lot (simple et double mixte).

Le club remercie ses sponsors locaux : Samson, Egner Conseil et Garage Pereira pour leur soutien.

Animations à venir pour la saison, tarifs et informations complémentaires sur :

Facebook: TennisClubTrespoux - Instagram: tennisclubtrespoux - e-mail: tennis.trespoux@gmail.com



Théâtre-Ecole Comédie et Caractères

Des rendez-vous réussis

En cette année 2025, le théâtre école Comédie & Caractères a eu le plaisir de donner 4 représentations de son spectacle « ÇA » que ce soit dans l'église de Rassiels ou dans la salle des fêtes de Trespoux-Rassiels.

Le public a répondu présent par ses rires et ses applaudissements récompensant ainsi les actrices et acteurs pour la générosité de leur talent et leur qualité de jeu.

De nouvelles surprises attendent le public pour 2026, toujours dans la recherche de vous garantir le plaisir de la découverte.

Alors patience... et à bientôt pour vivre ensemble ces prochains moments de théâtre. C&C



7ème Festival THÉÂ'TRESPOUX

La 7ème Edition du Festival THEA'TRESPOUX s'est déroulée à la Salle des Fêtes de Trespoux-Rassiels du 10 au 12 octobre 2025. La Mairie de Trespoux-Rassiels reste le principal partenaire de cet événement en mettant à disposition la salle de fêtes et des moyens techniques



Quatre pièces ont été programmées et d'autres demandes n'ont pu être acceptées par manque de créneaux. Le public a été plus nombreux que les années précédentes. Une grande satisfaction des publics a été constatée pour les spectacles proposés, tous tournés vers la comédie et/ou le burlesque.



Quelques innovations cette année, d'une part, la découverte du Théâtre Spontané, spectacle totalement improvisé, par un groupement de plusieurs compagnies du Lot, d'autre part, la programmation du spectacle qui a représenté notre région au festival national de Tours (Fe sthea).

C'est un événement proposé par le Comité Départemental du Théâtre et des Arts Vivants du Lot qui inscrit ce festival d'année en année dans son programme.

Restez connectés avec votre commune

Plusieurs solutions vous sont proposées pour vous tenir informés de l'actualité et des événements sur la commune. Ci-dessous un rappel des liens des réseaux de communication.



Un site internet :

<https://www.trespoux-rassiels.fr/>

Une application gratuite

<https://app.panneaupocket.com/>

**Panneau
Pocket**



Une page Instagram :

<https://www.instagram.com/trespouxrassiels/>



Un page Facebook :

<https://www.facebook.com/trespouxrassiels/>

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 16 janvier 2026 à 18h30 à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal.

Directeur de la publication Pascal Lavour

Rédacteurs : Christelle Mazeyrie, Valérie Ricard, Karine Delord Bonnetat, Karine De La Conception, Cindy Manso, Rachel Lemozie, Pascal Lavour, Jean-Pierre Cardoso, Remi Debaye, Morgan Baboulene

Conception mise en page : Morgan Baboulene

Décembre 2025

Imprimé par nos soins NPJSLVP

